



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Maires

Question écrite n° 48459

Texte de la question

M. Alain Gest attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés que rencontrent les maires qui, dans le cadre de leur fonction, portent plainte contre leurs administrés notamment désignés pour dégradation immobilière (dégradation de talus communal mettant en péril des plantations par exemple) et qui ne sont pas soutenus dans leur démarche par les procureurs de la République qui décident de classer le dossier sans suite. Il lui demande de quel recours ces maires pourraient disposer, outre celui de se constituer partie civile. Il souhaiterait par ailleurs savoir quelles mesures il compte prendre pour remédier à cette situation et redonner à ces maires le respect, de la part de leurs administrés, qui leur est indispensable pour la bonne application des dispositions communales.

Données clés

Auteur : [M. Gest Alain](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48459

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 768